



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements

Question écrite n° 95376

### Texte de la question

M. Gilles Bourdouleix attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur le programme de déradicalisation en milieu carcéral et plus particulièrement les stages de citoyenneté. Le programme de déradicalisation est destiné aux personnes poursuivies pour des infractions en lien avec l'islam radical. L'objectif de ces programmes est d'investir la période de détention par des stages de citoyenneté. Ces stages de citoyenneté, mis en œuvre en lien avec les magistrats de l'application des peines et les magistrats du parquet, ont pour objectifs de clarifier les notions et les principes fondamentaux liés à l'histoire, l'organisation et le fonctionnement des institutions françaises ; susciter une réflexion individuelle et des échanges autour de problématiques sur la loi dans la vie quotidienne, le civisme, l'acceptation des différences et les valeurs communes partagées dans la République française mais aussi de favoriser l'émergence d'un engagement citoyen (rôle des institutions). Les détenus sont ainsi sensibilisés aux valeurs de la République, au respect des institutions. Cependant, la presse s'est fait l'écho ces dernières semaines des dérives de ces stages de citoyenneté qui s'apparenteraient davantage à un programme de colonie de vacances. Selon elle, 300 détenus considérés comme radicalisés ont bénéficié de stages de citoyenneté mis en place par l'administration pénitentiaire. Cependant, ces stages ne répondraient pas à la définition de défense des valeurs de la République puisque des centres de détention et des maisons d'arrêt proposent ainsi des sorties en catamaran (Vannes), des ateliers de hip-hop ou de cirque (Argentan), ou encore une initiation à la canne de combat (Liancourt) et des cours de boxe (Poitiers, Coutances et Nantes). Plus de sept millions d'euros auraient été consacrés à ces programmes pour l'année 2016. Il lui demande si de telles activités proposées aux détenus sont réellement efficaces et opportunes dans la politique de déradicalisation des détenus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gilles Bourdouleix](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (5<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95376

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** Justice

**Ministère attributaire :** Justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 avril 2016](#), page 3534

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)